

Marseille, le 19 juin 2025

Objet : Contribution et soutien au projet Rhône Décarbonation.

L'Union Pour les Entreprises des Bouches-du-Rhône

L'Upe 13 a souhaité déposer une contribution dans le cadre de l'enquête publique sur le projet Rhône Décarbonation et ainsi apporter son **soutien résolu et constructif** à cette initiative d'envergure.

L'Union pour les Entreprises des Bouches-du-Rhône est l'organisation interprofessionnelle, délégation départementale du Medef, qui rassemble toutes les entreprises de tous les secteurs d'activités, quelles que soient leur taille, leur structure, leur métier.

Toutes les composantes de l'économie du département sont présentes à l'Upe 13 à travers les grandes fédérations professionnelles (FBTP, UIMM, UMF, ARIA, France Chimie) mais aussi 110 syndicats et groupements professionnels tels que l'UMIH, l'immobilier, le commerce, les assurances, les banques, le transport ... les pôles d'activités et les associations d'entreprise.

L'UPE 13 fédère plus de 13 000 entreprises et près de 250 000 salariés du secteur privé. L'Upe 13 travaille étroitement avec les Zones d'Activités Economiques du territoire et porte les intérêts et la parole des entreprises sur les grands sujets qui concernent le développement de leur activité, au rang desquels la réindustrialisation de son territoire et la décarbonation de l'énergie afin d'agir pour une croissance durable.

Un territoire à vocation industrielle

La création de la Zone Industriale-Portuaire (ZIP) de Fos-sur-Mer s'inscrit dans une histoire industrielle vieille de deux siècles sur ce territoire. La mise en place de cette ZIP, à la fin des années 60, consacre l'ambition et la vocation industrielle pour ce territoire. Les différentes crises pétrolières et structurelles ont ralenti les implantations industrielles, laissant 1000 hectares disponibles pour ces activités. Actuellement, la zone connaît un renouveau avec des projets concrets tel que Rhône Décarbonation, et il est impératif pour la souveraineté française et européenne que cette phase de réindustrialisation aille à son terme.

Une innovation au service du territoire, et de la France

La technologie de captage développée par Rhône Décarbonation, va avoir un impact direct sur la baisse des émissions de CO2 de la ZIP, en captant 1,2 millions de tonnes

par an dès 2030. Mais le développement de cette technologie est également une condition de réussite des objectifs français et européen en matière de décarbonation et de baisse des émissions de gaz à effet de serre, et l'ambition commune d'atteindre le net zéro en 2050.

Un levier de développement économique régional

En investissant plus d'un milliard d'euros, en mobilisant 1600 emplois durant la phase travaux puis plusieurs dizaines durant la phase d'exploitation, le projet Rhône Décarbonation va participer activement au développement économique du territoire. En outre, le développement de cette nouvelle technologie va permettre de créer une nouvelle filière industrielle et ainsi poursuivre la multi spécialisation de la ZIP.

En conclusion, ce projet, porté par Vicat, SPSE, Elengy et RTE, ambitionne de faire de la cimenterie la première en France à atteindre zéro émission nette de CO2 d'ici 2030, va permettre de développer une technologie essentielle pour la décarbonation de la part résiduelle industrielle tout en sécurisant l'activité industrielle dans la vallée du Rhône. Il est donc primordial que ce projet puisse aboutir, et obtienne les autorisations nécessaires à son déploiement.

L'UPE 13 appelle donc les autorités à **émettre un avis favorable** à ce projet ambitieux, porteur de sens, d'emploi et d'avenir pour notre territoire.



Philippe Korcia
Président